



Ville de
Breil sur Roya

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MAI 2024

N°

1. Délibérations n° 121/2024, n° 122/2024 et n° 123/2024 : Décisions modificatives n°1, n°2 et n°3 au Budget Principal
Approuvé à l'unanimité
2. Délibération n° 124/2024 : Décision modificative n° 1 au Budget crèche
Approuvé à l'unanimité
3. Délibération n° 125/2024 : Abrogation de la délibération n° 110/2021 relative à la demande de subvention pour la réhabilitation de l'ancien presbytère de Libre et approbation du nouveau plan de financement
Approuvé à l'unanimité
4. Délibération n° 126/2024 : Modification de la délibération n° 85/2024 relative à la demande de subvention à la CAF pour les travaux de la Crèche et approbation du nouveau plan de financement
Approuvé à l'unanimité
5. Délibération n° 127/2024 : Demande de subvention dans le cadre des amendes de police
Approuvé à l'unanimité
6. Délibération n° 128/2024 : Approbation de la convention d'intervention foncière « Protection contre les Risques Naturels »
Approuvé à l'unanimité
7. Délibération n° 129/2024 : Approbation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CARF
Prend acte

8. Délibération n° 130/2024 : Attribution du lot n°3 et modification du lot n° 10, relatifs aux travaux de réhabilitation de la Poste
Approuvé à l'unanimité
9. Délibération n° 131/2024 : Mise en place de la charte informatique
Approuvé à l'unanimité
10. Délibération n° 132/2024 : Mise en place d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
Approuvé à l'unanimité
11. Délibération n° 133/2024 : Création de poste au tableau des effectifs
Approuvé à l'unanimité
12. Délibération n° 134/2024 : Acquisition par la commune des biens acquis par l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans le cadre de la procédure Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs
Approuvé à l'unanimité
13. Délibération n° 135/2024 : Attribution de subventions aux associations
Approuvé à l'unanimité

Breil-sur-Roya, le 28/05/2024

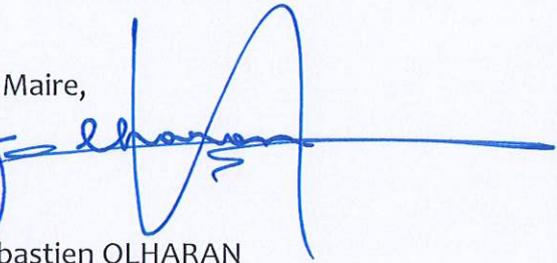
Le Secrétaire de séance,
L'Adjointe au Maire,



Isabelle SAUVE

Le Maire,




Sébastien OLHARAN